

D-2 REGLEMENT GRAPHIQUE

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-7 Périmètres des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Plan D-2-2-7.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Elaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 15/12/2022

Echelle : 1 / 10 000
Décembre 2022



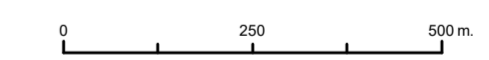
Orientations d'Aménagement et de Programmation

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire

- OAP intercommunale : assiette d'emprise (et nom de l'OAP)
- OAP de quartier : assiette d'emprise (et nom de l'OAP)



Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc 2022 ; IODGFP (cadastre) 2021
©Rennes Métropole (SIG), (données PUCI) jul 2018 ; ©Ville de Rennes (fond de plan topographique général), déc 2019
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAU/SPEU), déc 2022
Logiciel SIG : ArcGIS 10.3.1
Système de référence : RGFP3 CC48 (IGNF : LAMBOCC48 - EPSG : 3948)



Les périmètres des Opérations d'Aménagement et de Programmation sur Rennes Métropole

